

SERVICE ECONOMIQUE ET FINANCIER
S.C.41.103.2(12)-TOU/FIV/BDM

Berne, le 13 mars 1991

Visite officielle de travail de
M. le Conseiller fédéral Felber
en Espagne, le 21 mars 1991

Note d'information

Rôle joué par l'Espagne dans le processus d'adhésion
de la Suisse aux Institutions de Bretton Woods

L'Espagne, comme d'autres Etats membres du FMI, a salué d'une manière générale la candidature de la Suisse à l'adhésion aux Institutions de Bretton Woods (IBW). Elle a toutefois cherché à en tirer parti pour faire valoir ses propres prétentions et intérêts. Souffrant d'une quote-part effective qui ne correspond pas à son poids économique actuel (DTS 1,286 milliards) elle s'est opposée dans un premier temps à ce que la Suisse accède à un chiffre plus élevé, espérant par là forcer une réadaptation de son propre statut. Cette attitude a sans aucun doute trouvé sa source dans un second élément d'origine antérieure au dépôt de la candidature suisse.

L'Espagne, qui a pris conscience de son poids politique et économique, poursuit depuis plusieurs années une stratégie d'intégration accrue aux institutions de gestion collective du monde occidental (entrée à l'OTAN, adhésion à la CE, participation active à la BERD). L'échec de sa tentative, en 1987, d'être admise dans le G-10 lui a laissé un goût amer et une certaine rancœur à l'égard de la Suisse qu'elle a, à tort, tenue pour responsable de cet insuccès.

- 2 -

Après une série de malentendus qui ont notamment abouti à l'annulation, en octobre 1990, de la visite du Ministre de l'économie et des finances Solchaga en Suisse, l'on avait pratiquement abouti à une impasse dans cette affaire. A l'initiative de l'Italie et avec la participation de la France, une rencontre entre une délégation espagnole et une délégation suisse a alors été organisée à Rome le 5 décembre 1990, durant laquelle une possible solution a été esquissée par les médiateurs français et italiens permettant de surmonter l'opposition espagnole à une quote part élevée de la Suisse :

- 1) Définition d'un engagement politique de la CE de rechercher une amélioration sensible de la position espagnole au FMI dès que les conditions le permettent.
- 2) Comme geste tangible immédiat en faveur de l'Espagne, l'Italie et la France s'engagent à oeuvrer en vue de son admission au G-10.

Pour sa part, la Suisse s'était engagée à faire tout ce qui était possible pour soutenir ces deux démarches.

Lors de la réunion du 4 mars 1991 du Comité chargé d'examiner la question de l'adhésion de la Suisse au FMI, les 13 membres du Comité ont décidé de proposer au Conseil d'administration du Fonds d'accorder à la Suisse une quote-part de DTS 1,7 milliards. Conséquence de l'arrangement de Rome, l'Espagne s'est trouvée parmi les 9 membres du Comité qui ont donné leur voix à la Suisse. **A cet égard, il serait bienvenu de remercier l'Espagne de son soutien.**

Il est évident que la Suisse doit maintenant tenir ses engagements. Ainsi, le Chef du DFF a suggéré dans une lettre au Président du G-10 (Belgique) que la question de l'élargissement figure à l'ordre du jour de la réunion du Groupe du mois prochain.

- 3 -

Il convient de noter par ailleurs que le directeur exécutif espagnol au FMI - dans une conversation au mois de février dernier avec un représentant de l'Ambassade de Suisse à Washington - a voulu savoir quelles idées la Suisse se faisait au sujet de la formation d'un groupe de vote ("constituency") au Conseil d'administration. Dans une remarque qu'il a lui-même qualifiée de purement personnelle, il a émis l'opinion que la formation d'un groupe de vote Suisse-Espagne avec partage du siège résoudrait bien des problèmes. Si un interlocuteur espagnol devait émettre une idée similaire, il conviendrait de souligner que la Suisse n'a pour l'heure pas abordé la question de la configuration du groupe de vote, le processus interne pour l'adhésion aux IBW étant actuellement prioritaire.

SERVICE ECONOMIQUE ET FINANCIER
s.C.41.103.2(12)-TOU/BDM

Berne, le 13 mars 1991

STK 14. März 91 11

Note à la Division politique I

Visite officielle de travail de
M. le Conseiller fédéral Felber en Espagne, le 21 mars 1991

Vous trouverez en annexe une note d'information qui traite du rôle joué par l'Espagne dans le processus d'adhésion de la Suisse aux Institutions de Bretton Woods.

Service économique et financier



(Alexis P. Lautenberg)

Annexe : mentionnée

STK 14. März 91 11

Copie : JAC, SFR, FIV